ROCH'ROLLER – rochroller17@gmail.com

Facebook : @rochrollerrando - 06.72.22.51.00
www.rochroller.fr

BULLETIN D'ADHESION ADULTE

Saison 2022-2023 : 55€/pers ou 100€/famille

Cours le mardi de 19h45 à 21h30 au gymnase
de Laleu, rue du Bois Feuri, La Rochelle

Nom.....Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone Portable .....

Email .....

Né(e) le .....à .....

Depuis 2018, le certificat médical est valable 3 ans. Pour les personnes ayant remis un certificat médical l'année dernière ou l'année d'avant, ce n'est pas nécessaire d'en fournir un nouveau : il vous suffit de remplir le questionnaire de santé « QS Sport adultes » et de nous donner l'attestation correspondante (si toutes les réponses sont conformes).

Joindre le règlement par chèque, 1 certificat médical ou l'attestation QS Sport, le règlement intérieur signé et l'autorisation de droit à l'image.

MERCI DE REMETTRE VOTRE DOSSIER COMPLET - Carte d'adhésion produite à la demande.

A..... Le.....

Signature.

Autorisation de droit à l'image

Pour les mineurs :
Je soussigné(e) Nom :
Prénom :
Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) de (nom et prénom du mineur)

Ou Pour les majeurs :
Je soussigné(e) Nom :
Prénom :

Accorde à l'association Roch'roller la permission irrévocable de publier toutes les photographies ou vidéos prises dans le cadre de ma pratique au sein du club Roch'roller. Ces images pourront être exploitées sous quelque forme que ce soit aux fins d'illustration et/ou d'édition de produits audiovisuels, radiophoniques, téléphoniques, multimédias, sites internet, imprimés, relatifs à l'information sur les cours, stages ou formations, destinés à être diffusés et exploités, à titre gratuit ou onéreux, par l'association Roch'roller, en France et à l'étranger. Dans le cadre de leur communication, l'association Roch'roller peut également reproduire et diffuser mes propos audio-phoniques et mon image. Je m'engage à ne pas tenir responsable l'association Roch'roller en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité, ou de montage, qui pourrait être consécutif à de la production.

☐ Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation. Je renonce expressément à toute contrepartie pécuniaire au titre de cette autorisation.

☐ Je déclare en qualité de représentant légal être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation. Je renonce expressément à toute contrepartie pécuniaire au titre de cette autorisation.

Fait à …….le……

Signature avec la mention « lu et approuvé »

Roch' Roller – rochroller17@gmail.com

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Le présent règlement définit les droits et les devoirs de chacun au sein de Roch'Roller conformément aux statuts du club et à ceux de la Fédération Française de Roller et Skateboard.

Objectifs

Article 2 : Roch'Roller est un club sportif de roller loisirs et compétition.
Il a une fonction d'apprentissage, de pratique sportive et de loisirs : il ne doit pas être considéré comme une garderie.
Il a pour vocation de permettre à chacun, en fonction de ses motivations, de pratiquer une activité de loisirs ou de compétition en fonction de ce qui est organisé.

Administration

Article 3 : Roch'Roller est dirigé par 3 membres élus pour 1 an. Les membres sortants peuvent être rééligibles. La délégation de signature est accordée au Président, au Secrétaire et au Trésorier.

Définition du rôle de chacun
- Président : Il représente le club dans tous les actes de la vie civile, associative et de la Fédération Francaise de Roller et Skateboard. Il ordonne les dépenses, il définit les objectifs et en rend compte au bureau. Il peut donner délégation aux autres membres du bureau pour représenter le club.
- Secrétaire : Il assure la tenue (ordre du jour, convocation) et le suivi (rédaction, diffusion) des procès-verbaux. Il assure par délégation du président toute correspondance administrative.
- Trésorier : Il est chargé de tout ce qui concerne la gestion.
Sous la surveillance du Président, il effectue tous paiements et toutes sommes dues au club.
Il tient une comptabilité régulière de toutes les opérations financières du club.

Le bureau se réunit au moins trois fois dans l'année.

Les Assemblées Générales sont organisées en dehors des heures de cours.
Si le quorum de 50% des adhérents présents ou ayant donné une procuration n'est pas atteint lors d'une Assemblée Générale, celle-ci sera reportée à la place du cours école suivant.

Adhésions-Cotisations :

Article 4 : Les adhérents accèdent aux activités lorsque leur adhésion est enregistrée.
L'adhésion n'est enregistrée que sur présentation du dossier complet :
- bulletin d'adhésion
- certificat de non contre-indication à la pratique du roller en compétition datant de moins de 6 mois pour les nouvelles inscriptions et de 3 ans pour les renouvellements avec le folio QS Sport (à partir de la saison 2021-2022 pour les mineurs : uniquement l'attestation QS sports).
- Règlement (par chèque de préférence)

- Le règlement intérieur signé

Article 5 : Le montant de la cotisation est défini par le bureau à la fin de la saison précédente.

Article 6 : La démission pour quelque motif que ce soit ne saurait entraîner un remboursement de la cotisation acquise au club. La cotisation à un club n'étant pas une rémunération pour un service rendu, mais une participation à la vie de l'association.

Sécurité-discipline :

Article 7 : Les adhérents se conforment au règlement de l'usage de la salle de sport et de tout autre lieu de pratique des activités du club.
Le respect du code de la route est impératif lors des randonnées.

Article 8 : Le port du casque est obligatoire, et le port des autres protections (coudières, genouillères et protèges-poignet) est fortement conseillée.
Pour les randonnées nocturnes, des dispositifs réfléchissants et éclairages adéquats devront être portés.

Article 9 : Les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à la salle, voir l'encadrant et s'assurer de la tenue effective du cours. A la fin du cours, ils doivent reprendre leurs enfants dans le vestiaire ou le gymnase. Les mineurs ne sont pas autorisés à quitter la salle pendant ou après une séance en l'absence du représentant légal ou d'un adulte désigné par ce dernier. Tout mineur qui souhaitera partir seul devra fournir une attestation écrite de son représentant légal.

Article 10 : Pour toute participation d'une personne non licenciée au club (ami-e), membre de la famille, il est indispensable d'obtenir l'autorisation préalable d'un membre du bureau Roch'Roller. Il devra fournir les informations nécessaires à sa prise en charge en cas d'accident (Nom, Prénom, numéro de téléphone de la personne à prévenir...)

Article 11 : Les encadrants ont autorité à exclure temporairement du cours ou du lieu de cours tout adhérent ou accompagnant dont le comportement porte préjudice à la pratique du groupe.
Pendant le cours, chaque patineur applique les consignes de l'encadrant.
Il adopte un comportement sportif et impliqué pour la bonne marche du cours.

Article 12 : En cas de comportement inapproprié d'un adhérent ou de ses accompagnants portant préjudice à la pratique du groupe, le bureau et l'encadrant peuvent se réunir pour prononcer une exclusion temporaire ou définitive de l'adhérent concerné, en présence celui-ci ou de son représentant légal.

Fait à La Rochelle, le 25 Septembre 2021.

Le président du Roch'Roller
Emmanuel VELASCO

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ QS-SPORT

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur/Madame [Prénom NOM] …….. atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ QS-SPORT

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur/Madame [Prénom NOM] …….. atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ QS-SPORT

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur/Madame [Prénom NOM] …….. atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ QS-SPORT

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur/Madame [Prénom NOM] …….. atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ QS-SPORT

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur/Madame [Prénom NOM] …….. atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N°15699*01

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.